

Initiatives ministérielles

Je ne voudrais pas que les gens pensent que la politique de mon parti est que l'on fusionne immédiatement ces trois ministères. Je ne fais que souligner que la division actuelle des industries primaires du Canada est quelque peu arbitraire. Après examen, il y a peut-être des gains d'efficacité à faire par la fusion de deux ou trois de ces ministères.

À l'heure actuelle, il semble que le gouvernement fédéral ait renversé ses priorités en ce qui concerne le financement de nos industries primaires. L'usine de traitement de Lloydminster dans ma propre circonscription en est un bon exemple. Dans l'industrie gazière et pétrolière, le gouvernement fédéral subventionne surtout les secteurs les plus coûteux comme le traitement du pétrole lourd, les sables bitumineux et le projet Hibernia. Le secteur du gaz et du pétrole classiques est ensuite lourdement taxé pour financer des activités autrement non viables.

Si les gouvernements évitaient les mégaprojets futiles et allégeraient le fardeau fiscal des petites entreprises qui essaient de s'en sortir par elles-mêmes, il est certain que l'industrie serait prospère et florissante. Nous nous apercevons que la productivité et l'emploi au sein de l'industrie augmentent. Le gouvernement constaterait que l'industrie emploie plus de gens qu'un mégaprojet ne le ferait dans tous les cas.

• (1725)

Ces emplois réels dans l'industrie ont plus de chances d'être permanents que les emplois créés grâce à des subventions gouvernementales dans le cadre de mégaprojets qui perdent de l'argent ou arrivent même à s'effondrer. La même chose s'applique dans toutes les industries du secteur primaire du Canada. L'industrie conventionnelle qui crée la plupart des emplois et dont dépend la majeure partie de la croissance de l'emploi est soumise à d'énormes impôts destinés à subventionner des mégaprojets gouvernementaux.

Étant donné que je suis un agriculteur, je connais bien l'agriculture et, au cours de la dernière année, j'ai eu l'occasion de me familiariser avec d'autres industries primaires de ma circonscription. Plus tôt ce printemps, j'ai visité l'usine de valorisation du pétrole lourd et j'ai été impressionné par ses activités. En parcourant ma circonscription, j'ai été encore plus impressionné par l'ingéniosité et la diversité des gens qui prouvent que l'intervention du gouvernement sur une grande échelle est inutile pour favoriser le bon fonctionnement de l'industrie.

Ce renouvellement du secteur agricole et le renforcement des secteurs pétrolier et gazier se sont produits sans que le gouvernement fédéral ne fasse vraiment grand-chose.

Le terrible Programme énergétique national qui a été lancé par un gouvernement libéral précédent est un exemple d'escroquerie libérale qui hante encore le secteur énergétique. Ce dernier n'acceptera pas une autre forme de taxe sur les hydrocarbures, peu importe la façon dont le gouvernement essaie de la camoufler. Au lieu de présenter ces projets de loi de réorganisation, comme le projet de loi C-46, pourquoi le gouvernement ne nous garantit-il pas qu'on ne s'attaquera pas au secteur énergétique par le biais de la taxation ou de la réglementation?

Si je parle de toutes ces activités dans ma circonscription, c'est pour montrer qu'une intervention gouvernementale sur une

grande échelle n'est ni nécessaire ni souhaitée. Si les agriculteurs, les forestiers et les pêcheurs et si davantage d'hommes et de femmes peuvent administrer et développer leur propre industrie, comme bon leur semble, cela entraînera un accroissement de l'activité économique. Non seulement les initiatives gouvernementales dans ces domaines n'amènent pas une relance économique, mais elles vont à l'encontre du but recherché en général.

Ces mégaprojets créent une concurrence artificielle qui, ajoutée aux impôts nécessaires pour appuyer les entreprises gouvernementales, étouffe la croissance et la productivité sur lesquelles on pourrait compter normalement.

Le projet de loi C-48 n'est qu'une autre mesure administrative du gouvernement libéral. En gros, on regroupe les anciens ministères des Forêts, ainsi que de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Je souscris en principe à cette fusion de ministères, mais il me semble que, dans le cadre de cette réorganisation, le gouvernement devrait repenser complètement son rôle.

Le moment ne peut pas être mieux choisi pour réévaluer sérieusement le rôle du gouvernement dans le domaine des ressources naturelles, alors que nous en sommes à la première ou à la deuxième année du mandat d'un nouveau gouvernement libéral. Malheureusement, nous sommes saisis d'un ancien projet de loi présenté à nouveau à la Chambre avec quelques petites modifications et ce projet de loi ne renferme pas de nouvelles idées.

Plutôt que de procéder à une évaluation en profondeur du rôle du gouvernement, une évaluation qui se fait attendre depuis longtemps, les libéraux semblent se contenter d'adopter un projet de loi cogité par le gouvernement précédent.

Je souscris à ce petit pas que ce projet de loi accomplit en réorganisant la bureaucratie gouvernementale, mais je n'ai pas l'impression que ce sera suffisant pour améliorer vraiment la situation de l'industrie de l'exploitation des ressources naturelles. Il y a encore beaucoup de pain sur la planche. J'aspire au jour où le gouvernement présentera quelques bonnes lois en faveur du secteur primaire.

L'actuel modèle de participation gouvernementale ne reflète pas la réalité telle qu'elle est aujourd'hui, en dehors de la bulle d'air qu'est Ottawa. L'énorme masse de bureaucratie et d'administration rattachée aux mégaprojets n'a plus sa raison d'être et fait un tort irréparable au reste de l'industrie. Il faut mettre un terme aux chevauchements dans l'administration, ainsi qu'aux coûts élevés. Il faut se garder de réglementer à outrance l'industrie de l'exploitation des ressources naturelles, une composante si précieuse de l'économie canadienne.

En conclusion, je rappelle que je souscris à l'idée maîtresse de ce projet de loi et que j'aspire au jour où la Chambre envisagera de pondre un texte législatif un peu plus substantiel.

[Français]

Le vice-président: La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

Le vice-président: Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion?

Des voix: Oui.